



# Charte de Déontologie

## Principes Généraux

1. **Respect et Dignité** : je m'engage à traiter chaque consultant avec respect, dignité et sans discrimination.
2. **Confidentialité** : Toutes les informations partagées par la clientèle doivent rester strictement confidentielles.
3. **Intégrité** : je m'engage à exercer mon activité avec honnêteté, transparence et loyauté.

## Obligations de ma part

1. **Compétence** : je m'engage à posséder les compétences nécessaires et me tenir informée des évolutions de mon domaine.
2. **Responsabilité** : je m'engage à être responsable de mes actes et éviter toute pratique pouvant nuire au consultant.
3. **Éthique** : je m'engage à ne pas exploiter la vulnérabilité des consultants et à refuser toute demande contraire à l'éthique.

## Pratiques Professionnelles

1. **Obligation de Moyens** : je m'engage à utiliser tous les moyens à ma disposition pour fournir une consultation de qualité, sans garantir de résultats précis.
2. **Transparence des Tarifs** : Les tarifs des consultations doivent être clairement affichés et expliqués avant toute prestation.
3. **Refus de Pratiques Occultes** : je m'engage à ne pas pratiquer de rituels occultes, de magie noire ou toute autre pratique pouvant porter atteinte à autrui.



## Relation avec les Consultants

1. **Écoute et Empathie** : je m'engage à faire preuve d'écoute active et d'empathie envers ses consultants.
2. **Refus de Dépendance** : je m'engage à éviter de créer une relation de dépendance avec le consultant.
3. **Orientation** : En cas de besoin, je m'engage à orienter le consultant vers des professionnels de santé ou des services appropriés.

Adoptée le 10 août 2024, par la Responsable de la Société, **Yanaelle May**

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'M' and 'Y' intertwined, with a long horizontal stroke extending to the right.